



Espèces invasives

## La renouée du Japon

**Origine et morphologie**

Originaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour ses qualités esthétiques. Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres ;
- ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses ;
- ses grappes de petites fleurs blanches à l'automne en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :

 Reynoutria sachalinensis Feuilles ovales de 20 à 40 cm, en forme de cœur (au sommet) et de 10 à 15 cm de large (à la base)	 Reynoutria japonica Feuilles ovales de 15 à 25 cm, en forme de cœur (au sommet) et de 10 à 15 cm de large (à la base)	 Reynoutria boissiana Feuilles ovales de 20 à 40 cm, en forme de cœur (au sommet) et de 10 à 15 cm de large (à la base)
--	---	---



**Impacts directs**

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes ;
- peu de lumière sous son feuillage dense ;
- émission de substances toxiques dans le sol ;
- système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple ;
- dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon étouffe toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).

**Méthodes de lutte :**  
 • vigilance  
 • arrachage précoce  
 • pulvérisation  
 • fauche répétée  
 • traitement chimique  
 • plantations

∞ Développement durable

Plus d'infos sur : [www.cg73.fr](http://www.cg73.fr)

> *La renouée du Japon :*  
*retours d'expérience sur la communication*  
*et la sensibilisation*

## > PRÉSENTATION

*I. Les actions du département depuis 2004*

*II. L'élaboration de nouveaux supports de communication*

## > *PRÉSENTATION*



### *I. LES ACTIONS DU DEPARTEMENT DEPUIS 2004*

## > I. Les actions du département depuis 2004



### *Prise de conscience (2003-2004)*

- > **Synthèse des connaissances**
- > **Diagnostic départemental (cours d'eau, routes)**
- > **Premières applications des méthodes de lutte sur le terrain : syndicats de cours d'eau via le SATERCE**  
(*Service d'Assistance Technique à l'Entretien et la Restauration des Cours d'Eau*)
- > **3 autres espèces ciblées : ambroisie, berce géante du Caucase, chancre coloré du Platane.**

## > I. Les actions du département depuis 2004



### *Animation d'un réseau de référents départementaux (1 à 2 réunions par an)*

- > **14 référents « invasives » au sein des Territoires de Développement Locaux (Direction des routes du CG)**
  - **mesurer l'expansion des espèces invasives sur chaque territoire**
  - **identifier les difficultés rencontrées par les personnels en terme de gestion**
  - **actualiser leurs connaissances, notamment par l'organisation de formations adaptées (nouveaux agents notamment)**
  - **Incitation à la mise en place de « tests » d'éradication**

## > I. Les actions du département depuis 2004



### *Information et incitation des structures gestionnaires en Savoie*

- > **Sensibilisation des conseillers généraux (passage en 4<sup>ème</sup> commission : agriculture, environnement)**
- > **assistance des Communes : programmes d'entretien de cours d'eau et contrats de bassins versants (inventaires et gestion)**
- > **mise en place progressive d'un réseau de référents internes aux EPCI afin de relayer plus efficacement l'information auprès des Communes et de la population**
- > **chantiers d'insertion professionnelle (partenariat commune-centre social-AAPPMA)**
- > **incitation auprès des grands gestionnaires (État, AREA, SNCF, EDF, etc.)**

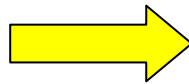
## > I. Les actions du département depuis 2004



### Expérimentations (2007 à 2010)

> **Eradication mécanique sur les atterrissements de l'Isère par criblage/concassage + saturation en eau/bâchage** (MO : CG73, MOE : BE Concept cours d'eau / M.BOYER)

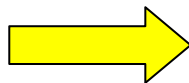
- Trouver des solutions d'éradication mécanique plutôt que chimique
- Affiner l'expérimentation menée dans l'Ain



**Résultats très probants (100 % de mortalité)**  
**Importance du suivi scientifique des sites**

> **Immersion** (MO : Etat, MOE : DDT, Suivi : DDT, SATERCE)

- Devenir des matériaux infestés issus de l'arasement des atterrissements de l'Isère



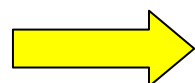
**1<sup>ère</sup> tranche de travaux achevée**  
**Suivi des sites : pas de contamination annexe**

## > I. Les actions du département depuis 2004



### Communication « grand public »

- > animation de réunions publiques d'information organisées sur initiative locale (rencontres botaniques, marchés, soirées publiques...)
- > articles de sensibilisation (Dauphiné Libéré, Savoie Magazine, journaux des contrats de milieux, bulletins municipaux, France 3 Région Rhône-Alpes...)



### Deux lacunes à cette stratégie :

- manque d'outils efficaces pour appuyer nos actions de sensibilisation
- Problème de diffusion et d'accès à l'information





*II. L'élaboration de nouveaux supports  
de communication*

## > II. L'élaboration de nouveaux supports de communication



*Communication « grand public » sur quatre espèces exotiques envahissantes*

**> un film en quatre chapitres :  
un chapitre de quelques minutes par espèce pour aider à leur identification**



**...et lien vers**

**> quatre fiches techniques :  
exposé succinct des différentes méthodes de lutte contre les espèces invasives et des actions départementales**

# L a renouée du Japon

Espèces invasives

## Origine et morphologie

Originaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour ses qualités esthétiques.

Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :



## Impacts directs

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- peu de lumière sous son feuillage dense,
- émission de substances toxiques dans le sol,
- système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple,
- dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).



Espèces invasives

## Plusieurs démarches contre cette colonisation

La méthode la plus efficace reste la prévention : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.



### ➤ Secteurs non colonisés

#### Ouvrir l'œil

À l'état de jeune pousse, la renouée n'est pas toujours facile à identifier, surtout au milieu d'autres plantes.

Pourtant il est essentiel de la repérer le plus tôt possible.

Elle se développe très vite et au-delà d'un certain stade de colonisation, il deviendra quasiment impossible d'en venir à bout.

#### Occuper le terrain

La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple).

Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

#### Éviter le "colportage"

La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit !

La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement. Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien les roues de votre véhicule : un morceau de renouée peut s'y cacher...

### ➤ Secteurs colonisés : petites surfaces

#### Sitôt poussée, sitôt arrachée

Un rhizome de renouée atteint très vite plusieurs dizaines de centimètres. Il est donc capital d'intervenir le plus tôt possible, d'autant que les jeunes pousses qui apparaissent en avril-mai sont plus faciles à arracher.

Dans ce cas, veillez à tirer doucement sur la plantule pour ne pas en laisser un seul morceau en terre.

#### Faucher plusieurs années

Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la faucher au moins quatre fois par an. Les déchets de coupe doivent alors être séchés puis évacués en déchetterie.

Le pâturage est également possible en début de végétation. Dans tous les cas, ces actions devront être répétées pendant plusieurs années.

### ➤ Secteurs colonisés : grandes surfaces

#### Évaluer les enjeux et les impacts

Lorsque la colonisation a gagné des espaces relativement étendus, les méthodes évoquées plus haut peuvent vite devenir lourdes à mettre en œuvre.

En dressant un état des lieux détaillé (sensibilité des milieux environnants, risques de propagation, etc.), vous pourrez ajuster l'ampleur de vos actions en fonction de leur utilité.

#### Surveiller et contenir l'expansion

Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même.

Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche et l'arrachage des plants de renouée en limites de massifs.

## Les actions menées par le Département depuis 2005 :

**Veille** : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques françaises et internationales

**Sensibilisation** : réunions d'information, campagne d'information grand public 2009

**Expérimentation** : test de nouvelles méthodes de lutte avec publication officielle au printemps 2009

**Gestion** : entretien du réseau routier sur 3200 km, surveillé depuis 2006 par 15 référents

**Formation interne** : 150 agents de terrain formés

**Assistance technique** : 3 techniciens rivière mis à disposition des collectivités pour la gestion des cours d'eau



Développement durable



Plus d'infos sur :  
[www.cg73.fr](http://www.cg73.fr)

## > II. L'élaboration de nouveaux supports de communication



### Communication « grand public »

#### Diffusion

##### > film :

- visible en (très) petit format sur le site internet du CG
- prêt du DVD à toute structure demandeuse, pour différents types de manifestations

→ Coûts : 5180 euros

→ Investissement en temps de travail : 8 jours (montage marché, rédaction du script, montage des scènes, calage voix)

→ difficultés rencontrées : . calages « de l'ambiance » avec le prestataire  
. vision pas satisfaisante sur le site internet

##### > fiches techniques :

- en téléchargement sur le site internet du CG
- actualisables et création de nouvelles fiches

→ Coûts : réalisées en interne

→ Investissement en temps de travail : 8 jours à 2 agents

→ difficultés rencontrées : . nécessité d'être clair et concis  
. respect de la charte graphique du CG

> *Conclusions*



- > **Communication et incitation à mener sur le *long terme et envers tous***
- > **Importance des *personnes « relais »*, de la mise en réseau de ces personnes**
- > **Suivi des *expérimentations* : connaître pour mieux communiquer et transmettre**

*A suivre ...!*

- > **Rédaction d'un encart spécifique à insérer dans les *marchés publics de travaux***  
(travail en lien avec le service marché du CG)
- > **Communication au niveau des *déchetteries* : formation des agents, communication envers le public**  
(travail en lien avec le service « Déchets » du CG)